

A L'ATTENTION DES PARENTS – A LIRE ATTENTIVEMENT

FICHE RECAPITULATIVE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS - ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Pour toute inscription pour les mercredis de l'année 2023-2024, nous commençons une nouvelle année scolaire, ce qui implique le renouvellement des pièces justificatives pour l'année scolaire 2023-2024 (tout le dossier administratif comprenant la fiche de renseignement et la fiche sanitaire sera valable jusqu'au 31 août 2024).

Si vous prévoyez d'inscrire votre/vos enfant(s) à l'ALSH, tous les documents ci-dessous sont à remplir et à signer :

- **Fiche de renseignements** dûment complétée et signée.
- **Fiche sanitaire** (une par enfant) avec copie du carnet de vaccinations.
- **Règlement intérieur** lu et signé

Ci-dessous la liste des documents à fournir pour votre dossier :

- **Quotient familial CAF** datant de moins de 3 mois ou **avis d'imposition N-1**.
- **L'attestation d'assurance** qui couvre l'inscription prochaine.
- **Le PAI** (Protocole d'Accueil Individualisé) de l'enfant si nécessaire.
- **Les frais d'inscription** et de dossier d'un montant de **12 Euros** (valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024), qui ne seront pas remboursés en cas d'annulation d'inscription.
- **Votre règlement** : en carte bancaire, ou par chèque à l'ordre de **L'Entraide Pierre Valdo** et chèques ANCV. (En raison de nombreux impayés, les virements bancaires ne sont plus acceptés).

Nous vous remercions de nous faire parvenir les documents dans leur intégralité à EPV dans une enveloppe fermée ou par courrier à l'adresse suivante : **ESPACE PIERRE VALDO - 8 Rue Bélissen – 69005 LYON.**

Seuls les dossiers complets seront traités, ils peuvent être déposés **dès le 14 juin 2023.**

Attention, nous n'acceptons pas les demandes d'inscription par mail. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

L'inscription sera validée sous réserve d'un nombre de places suffisant, **d'être à jour de vos règlements** et d'avoir rendu un dossier administratif complet. Nous traitons les dossiers par ordre d'arrivée.

- **Horaires d'ouverture du Centre de Loisirs :**

Matin	A partir de 7h45 jusqu'à 9h00
Soir	A partir de 16h30 jusqu'à 18h00

Merci de respecter les horaires d'accueil du Centre de Loisirs. Tout retard entrainera des frais supplémentaires à partir de 18h, vous serez facturé : 1.00 € pour 5 minutes de retard soit 3.00 € pour 15 minutes, etc...

- Accueil du standard téléphonique pendant les vacances : 11h à 12h et de 13h à 17h45

Merci de respecter les horaires d'accueil téléphonique pour toutes les questions d'ordre administratif.

Durant la période des vacances scolaires, en dehors des horaires d'accueil téléphonique, merci de contacter les responsables ALSH au : 06.88.25.98.05

Accès à l'Espace Pierre Valdo : Les jours d'ouverture du Centre de loisirs, par mesure de sécurité pour tous les enfants accueillis, le portillon vert du parking sera fermé de 9h à 16h30. Durant ces horaires, seules les familles ayant pris un rendez-vous avec le secrétariat pourront entrer. Nous vous remercions par avance de ne pas vous présenter sans prise de rendez-vous au préalable ou en cas de force majeure (récupération d'un enfant malade).